



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° 19-S057
Piz Nurschaldas - Piz Ravetsch - Piz Alv ou Badus
Du 23 au 24 février 2019 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : **non**
Nombre maximal de participants: **6 + 2 encadrants**

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Benoît Lecinq
Portable : +33 6 28 43 31 60
Mail : ablecinq@gmail.com

Marie-Caroline Lagache
Tél. : +33 6 18 49 61 11
Mail : mclagache@free.fr

2. Programme prévisionnel

	Montée	Descente
1 ^{er} jour : Train Andermatt – Oberalppass (2044m) – Piz Nurschaldas (2740m) - Cabana da Maighels (2314m) - Piz Ravetsch (3007m)	1400m	1100m
2 ^e jour : Traversée Maighels - Andermatt via Badus (2928m) et Martschalstock (2743m).	1000m	1800m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes Suiss Topo
Topos -

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau

Cotation	<i>Difficulté alpine</i>	2.3 / E1 PD+ / S3
	<i>Conduite de course</i>	2 skieurs
Type de course		Traversée
Dénivelé journalier maximal prévu		1400m
Rythme d'ascension exigé		environ 300 m/h

3.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.3 Conditions d'hébergement Refuge gardé

3.4 Participation aux frais 127€

3.5 Frais supplémentaires sur place environ 60 CHF (petit-déj. + nuitée ½ pension + dîner)

3.6 Arrhes versées : **non**

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

4. **Voyage** : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 22 février 2019, rdv à 21h00 pour départ à 21h30.
Retour à Paris Porte d'Orléans, le lundi 25 février 2019, vers 5h30

5. **Equipement individuel**

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties* : ARVA, pelle, sonde, etc. voir NEIGES.

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.
L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange).

5.2 *Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie* :

Piolet léger, crampons, lampe frontale

5.3 *Nourriture à emporter* :

Deux vivres de course

5.4 *Documents administratifs nécessaires* :

Carte CAF, CNI/passeport

6. **Réunion préparatoire**

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

7. **Détails supplémentaires / description de la course**